CHAPITRE X

ACTION DES AIMANTS SUR LES SUJETS HYPNOTISÉS. LE TRANSFERT

I

ÉCOLE DE PARIS

A l'époque de Braïd déjà, on parlait de l'action des métaux et des aimants sur les sujets magnétisés ; les mesméristes soutenaient que ces corps possédaient le pouvoir de produire des vertiges, des éblouissements, des migraines, des évanouissements, la catalepsie, etc.

Burq remarqua que chez les individus dont la sensibilité est modifiée par diverses maladies, on peut obtenir l'amélioration de ces phénomènes par l'application de métaux sur la peau, chaque malade présentant une idiosyncrasie métallique spéciale. Il vit bientôt que les aimants possèdent cette propriété au plus haut point. Charcot, Luys et Dumontpallier,

chargés, en 1870, par la Société de Biologie, d'examiner les idées de Burq, découvrirent *le transfert* : ils virent que les agents œsthésiogènes transfèrent au côté malade la sensibilité du côté sain, ce dernier devenant à son tour anesthésique ; ce transfert peut se faire, au dire des auteurs, non seulement pour la sensibilité, mais encore pour les contractures, les paralysies, etc.

De même, une hystérique étant en hémiléthargie ou en hémisomnambulisme, il suffit d'appliquer un aimant à quelques centimètres du côté éveillé, pour qu'au bout de deux minutes, le transfert s'opère.

En 1886, Babinski [1] reprit cette étude : il plaça deux hystériques hémianesthésiques à côté l'une de l'autre et appliqua un aimant sur le bras ou la jambe de l'une d'elles ; au bout de quelques minutes, l'une des deux malades était devenue anesthésique totale, l'autre étant sensible partout. Si l'une des malades était atteinte d'une paralysie ou d'une contracture, le transfert se faisait de même, la paralysie ou la contracture passait de l'un à l'autre sujet. Babinski prétend s'être mis à l'abri de toute simulation et de toute suggestion.

En 1890, Luys [2] signala des faits plus étranges encore, il communiqua à la Société de Biologie une note intitulée : *Du transfert à distance, à l'aide d'une couronne de fer aimanté, d'états névropathiques variés, d'un sujet à l'état de veille sur un sujet à l'état hypnotique.*

La couronne aimantée de Luys présentait la forme d'un fer à cheval ; elle allait d'une tempe à l'autre, en passant par l'occiput ; la région frontale seule était libre, de telle sorte que les deux pôles de l'aimant se trouvaient aux régions temporales. « Soit maintenant, dit Luys, un sujet frappé d'hémiplégie droite et en état de veille. Nous appliquons la demi-couronne sur la tête, le pôle nord à droite, et nous la maintenons horizontalement pendant environ cinq minutes. Au bout de ce temps, sans proférer aucune parole, nous la plaçons sur la

(1) Babinski. *Soc. de Psychol. physiol.* 25 octobre 1886, et *Soc. de Biologie*, 6 novembre 1886.
(2) Luys. *Société de Biologie*, 8 novembre 1890.

tête d'un sujet B, préalablement mis en état de léthargie hypnotique et placé dans une chambre voisine. Presque instantanément le sujet B perçoit une secousse, comme une décharge électrique, tout son côté droit devient hémiplégique, et quand on le dirige vers le réveil, suivant les procédés usuels, en le faisant passer en catalepsie, puis en somnambulisme, on constate alors qu'il a pris la personnalité du sujet hémiplégique ; il a la parole embarrassée, il a le bras pendant, il marche en fauchant. En un mot la personnalité morbide du sujet transféreur hémiplégique réel s'est incarnée avec tous ses caractères, sur le sujet transféré avec une véritable précision. Au réveil, cet état disparaît instantanément ».

Les couronnes aimantées seraient capables, d'après l'auteur, d'accumuler la *force nerveuse morbide*. Cette force nerveuse ne se déchargerait pas complètement sur un premier sujet ; après une demi-heure et même après deux heures, elle existerait encore sur la couronne, de telle sorte que l'on pourrait obtenir des résultats en appliquant cette dernière sur la tête d'un sujet en léthargie.

Binet et Féré [1] ont surtout insisté sur le transfert des *hallucinations unilatérales* ; contrairement à ce qui se passe pour les contractures, l'hallucination visuelle transférée ne serait pas symétrique : si, par exemple, on suggère à un sujet qu'il voit, de l'œil droit, un portrait de profil et que le profil est tourné vers la droite, par l'application d'un aimant, l'hallucination passe à gauche, mais le profil regarde toujours vers la droite.

Ces auteurs attirent l'attention sur la *douleur de transfert* : pendant le transfert, le sujet se plaindrait d'une douleur de tête à siège fixe, coïncidant très souvent avec les centres sensoriels de l'écorce cérébrale. Dans le transfert de l'hallucination visuelle, le point douloureux serait situé un peu en arrière et au-dessus du pavillon de l'oreille, correspondant à la région dont la destruction détermine la cécité verbale et l'hémianopsie ; dans le transfert d'une hallucination de l'ouïe, la douleur sié-

(1) Binet et Féré. *Le transfert psychique* (*Rev. philosophique*, janvier 1885).

gerait au milieu de l'espace compris entre la partie antérieure du pavillon de l'oreille et l'apophyse orbitaire externe. Binet et Féré n'expliquent pas la cause de cette douleur, ils signalent son existence sans en commenter la nature.

Le transfert, tel que nous venons de l'envisager, est toujours unilatéral ; on pourrait cependant, d'après les deux auteurs précédents, produire un transfert bilatéral, appelé *polarisation* (1). On donne, je suppose, à une somnambule, l'hallucination bilatérale d'un oiseau posé sur son doigt ; pendant qu'elle caresse l'oiseau imaginaire, on approche un aimant de sa tête. Au bout de quelques minutes, elle s'arrête tout à coup, lève les yeux et regarde avec étonnement : l'oiseau est parti.

A une autre malade éveillée, les auteurs montrent un gong réel, on frappe un coup de gong, la malade tombe en catalepsie ; on la réveille et on la prie de regarder attentivement le gong. On approche de sa tête un petit aimant. Au bout d'une minute, elle ne voit plus l'instrument ; on frappe le gong à coups redoublés, elle ne l'entend plus.

L'aimant serait donc capable de supprimer, non seulement la vision imaginaire, mais encore la vision réelle ; aussitôt que l'on écarte l'aimant, la vision, tant réelle qu'hallucinatoire reviendrait.

La polarisation contiendrait encore un élément de plus, elle pourrait produire des phénomènes complémentaires (2) ; on sait que si l'on regarde attentivement une croix rouge, et qu'on regarde ensuite une surface blanche, il se produit l'hallucination d'une croix verte. Si l'on suggère à un sujet la vue d'une croix rouge et qu'on approche un aimant de sa tête, *à son insu*, le sujet voit apparaître des rayons verts entre les bras de la croix ; peu à peu, ces rayons verts s'allongent et la croix devient rose ; un instant elle est verte, puis le sujet voit une croix vide, un trou en forme de croix, entouré de rayons verts.

La polarisation peut s'adresser non seulement à une hallu-

(1) Binet et Féré. *La polarisation psychique* (*Revue philosophique*, avril 1885).
(2) Binet et Féré. *Le magnétisme animal*, Paris, 1889, p. 201.

cination, à *une sensation*, mais encore à *un acte* ; si l'acte est automatique, il se produit ce que Binet et Féré appellent la *polarisation motrice* : si l'acte correspond à un état émotionnel, c'est la *palarisation émotionnelle*.

Si l'on suggère à une malade de *rouler une boulette* avec ses deux mains et qu'on approche un aimant de sa nuque, elle ne parvient plus à exécuter l'acte, c'est une polarisatfon motrice. Voici maintenant un exemple de polarisation émotionnelle : on suggère à une somnambule qu'à son réveil elle battra M. F. ; un aimant est placé à terre, à proximité de son pied droit. Sitôt qu'elle est réveillée, elle regarde M. F. avec inquiétude et lui lance un soufflet, puis sa physionomie change, elle prend une expression souriante et suppliante et veut embrasser M. F. ; on observe ensuite des oscillations consécutives. « Dans cette dernière expérience, disent les auteurs, l'aimant polarise directement l'émotion suggérée qui, en se transformant, amène une nouvelle série d'actes. C'est une polarisation émotionnelle (1). »

Binet et Féré prétendent s'être mis à l'abri de toute supercherie. Voici les points sur lesquels ils insistent ;

« 1° Engagés dans des recherches nouvelles, nous étions incapables de prévoir, dans beaucoup de cas, notamment pour la polarisation des émotions, ce qui allait se produire ; nous n'avons donc pas pu faire de la suggestion ;

» 2° Nous avons répété les expériences sur des sujets complètement neufs et obtenu les mêmes résultats ;

» 3° Nous avons dissimulé l'aimant sous un linge et les mêmes effets se sont produits ;

» 4° Nous avons rendu l'aimant invisible par suggestion, et le même effet a continué à se produire ;

» 5° Nous avons employé un aimant en bois et rien ne s'est passé ; si, d'ailleurs, il s'était passé quelque chose, ce résultat n'aurait rien prouvé contre nous, car il aurait pu s'expliquer par un rappel de l'excitation périphérique antérieure ;

» 6° Nos expériences, faites pendant le somnambulisme, se

(1) Binet et Féré. *Loc. cit.*, p. 226.

relient logiquement à celles qui ont été faites pendant la léthargie et la catalepsie ; or, dans ces deux derniers états, nous n'avons jamais pu donner de suggestion compliquée à nos sujets.

» Ces motifs nous paraissent démontrer que nous avons obtenu, dans nos recherches, des effets dus à des esthésiogènes et non à une suggestion inconsciente. »

Ces recherches, faites en 1885, par Binet et Féré, furent confirmées en 1887 par Bianchi et von Sommer : d'après ces derniers auteurs, l'application de l'aimant pourrait produire une *inversion psychique*, de telle sorte que le sujet gai deviendrait triste, l'individu doux deviendrait colérique, etc.

Pitres [1] *se déclare partisan du transfert ordinaire, mais il ne peut se décider à admettre le transfert par les couronnes aimantées de Luys ni la polarisation psychique.* « Des faits aussi étranges, dit-il, ne doivent être acceptés qu'après avoir été soumis à un contrôle sérieux. Il convient d'attendre, avant de croire à leur réalité, qu'ils aient été démontrés par des expériences rigoureuses. »

A l'action des aimants sur les sujets hypnotisés ou hypnotisables, se rapporte encore l'étude de l'*hypnoscope d'Ochorowicz* [2] : cet auteur, ayant entendu dire qu'un ouvrier ne pouvait travailler à côté d'un électro-aimant, à cause d'un engourdissement dans les jambes que lui procurait le voisinage de cet appareil, fit, à la Faculté de Lemberg, une série d'expériences et en arriva à conclure que toutes les personnes hypnotisables sont sensibles à l'aimant.

Se basant sur ces données, Ochorowicz fit construire un petit aimant nickelé et forgé, de la forme d'un tube fendu de 3,4 c. de diamètre sur 5,5 c. de longueur (fig. 12). Pour se servir de cet instrument, on explore tout d'abord la sensibilité de l'index, on introduit alors le doigt de la personne en expérience dans l'aimant privé d'armature, de façon que la face interne du doigt touche les deux pôles ; après deux minutes, on retire l'aimant, on explore la sensibilité, et, d'après l'auteur, 30 % des personnes examinées perçoivent une des influences suivantes :

(1) Pitres. *Leçons cliniques sur l'hystérie et l'hypnotisme*. Paris, 1891, p. 331.
(2) Ochorowicz. *Science et nature*, 22 août 1885.

1° Elles ont des *mouvements* involontaires dans le doigt ;

2° Le doigt est *insensible*, s'il était sensible avant l'expérience, ou inversement ;

3° Le doigt est *paralysé* ;

4° Il est *contracturé* ;

5° Le doigt ressent de la *chaleur*, du *froid*, des *picotements*, des *fourmillements*, des douleurs, etc. ;

6° Le sujet a de la tendance au *sommeil*.

« Les meilleurs sujets sont ceux qui éprouvent l'*anesthésie* complète avec paralysie et contracture. »

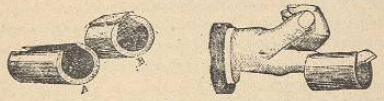

Fig. 12

Pour terminer ce qui se rapporte à l'action des aimants sur les sujets hypnotisés, je dois parler des recherches de Luys *sur la visibilité des effluves magnétiques et électriques* [1] : « Parmi les aptitudes que l'on peut développer dans le système nerveux des sujets placés en état hypnotique, dit Luys, il en existe une très remarquable : c'est de devenir sensible à l'action des barreaux aimantés, *d'être attirés et rèpulsés* par leurs effluves, et surtout de percevoir les différences de coloration des effluves, qui émanent, soit du *pôle positif* (*rouge*), soit du *pôle négatif* (*bleu*). »

J'ai été témoin des expériences de Luys, il suffisait qu'il présentât le pôle positif (rouge) à un sujet pour qu'aussitôt ce dernier manifeste une profonde terreur et aille se réfugier

(1) Luys. *De la visibilité des effluves magn. et électriques*. (*Ann. de psych. et d'hyp.*, 1892, p. 193).

dans un coin; si, au contraire, Luys lui présentait le pôle négatif (bleu), le sujet s'élançait et le caressait amoureusement. Il suffisait alors de retourner brusquement l'aimant pour que de nouveau le sujet soit terrorisé.

Luys faisait dessiner par ses sujets ce qu'ils voyaient; ces derniers représentaient parfaitement un barreau aimenté aux deux pôles duquel s'échappaient des effluves bleus et rouges. Ce n'était pas seulement les pôles d'un aimant desquels les sujets voyaient s'échapper des effluves, ils voyaient aussi ces deux fluides, bleu et rouge, aux deux pôles *d'une machine électrique* quelconque, et, ce qui est plus extraordinaire encore, ils voyaient aussi ces mêmes effluves s'échapper du *corps humain*.

« Non seulement, dit Luys [1], les sujets hypnotisés ont la propriété de *voir* les effluves électro-magnétiques, mais encore ils peuvent être adaptés, en raison de cette curieuse propriété, à reconnaître des effluves analogues qui se dégagent des êtres vivants, à les distinguer, *celles du côté droit* (*rouges*) *et celles du côté gauche* (*bleues*). »

Ces effluves s'échapperaient des organes des sens, du nez, des yeux, des oreilles, de la bouche; j'ai vu de nombreux croquis, faits par les sujets mêmes, sur lesquels ils avaient peint leurs sensations : des organes des sens du côté droit s'échappaient des effluves rouges, de ceux du côté gauche, des effluves bleues.

Luys a été plus loin encore, il a voulu me prouver que le sujet était à même de diagnostiquer les maladies nerveuses suivant la couleur des effluves émanant des yeux : tandis qu'un homme normal aurait un œil rouge et un œil bleu, le névropathe aurait un œil jaune ou violet (toujours d'après le dire des sujets).

(1) Luys. *Loc. cit.*, p. 321.

II

ÉCOLE DE NANCY

Braid, déjà, a combattu les phénomènes produits par les aimants chez les hypnotisés.

« Dans une visite, dit il, que j'eus le plaisir de rendre, à Londres, à un docteur qui faisait couramment usage du mesmérisme, la conversation s'engagea sur les effets extraordinaires qu'il avait obtenus à l'aide des aimants, et, avec bonté, il s'offrit à me démontrer le fait sur une patiente alors endormie dans la pièce même où nous nous trouvions et qui, selon moi, ne *perdait pas un mot de notre conversation*.

» Il me dit que lorsqu'il plaçait l'aimant dans ses mains, il se produisait bientôt une catalepsie des membres supérieurs, et tel fut le résultat. Puis, ayant fait cesser la catalepsie par le fait seul d'avoir retiré l'aimant des mains du sujet, il me démontra, de la même manière, que le simple contact de l'aimant sur un membre quelconque, rendait celui-ci complètement inflexible.

» Je lui dis, à mon tour, que je venais justement de tirer de ma poche un petit instrument long de trois centimètres environ et surmonté d'un anneau à l'une de ses extrémités, lequel, quoique bien différent du sien comme forme, et beaucoup moins important comme grosseur, n'en possédait pas moins un pouvoir égal, et j'offris de l'expérimenter aussitôt sur la même patiente, toujours endormie. La catalepsie des mains et des bras s'étant produite exactement comme la première fois, je repris l'instrument et le replaçai de nouveau dans une autre position disant que, de cette manière, il de-

vait nécessairement produire l'effet inverse et que nous verrions bientôt la patiente devenir incapable de le tenir et que si je fermais ses mains sur l'instrument, celles-ci s'ouvriraient quand même et le laisseraient échapper. Ma prédiction s'accomplit de point en point, au grand étonnement de mon honorable ami qui m'exprima son vif desir de connaître au plus tôt la cause de pouvoirs si opposés. Je me refusai, pour le moment, à le satisfaire, mais je promis de m'exécuter dès que je lui aurais donné quelques autres preuves de la remarquable puissance de mon instrument. Je lui dis alors qu'en touchant de mon *talisman* quelqu'une des extrémités de son corps, celle-ci se soulèverait, puis deviendrait cataleptique, et tel fut le résultat ; je lui prouvai de la même manière qu'un second contact sur la même partie, réduisait la rigidité et faisait retomber le membre influencé.

» Après une variété d'expériences aussi affirmatives, la patiente fut réveillée ; et je portai bientôt l'étonnement de mon ami à son comble en rendormant et en réveillant tour à tour son sujet, par le seul fait d'appliquer successivement mon *talisman* en diverses positions, sur différentes parties du corps.

» Puis, étant passé dans une autre chambre, je montrai au docteur la réelle nature de mon petit instrument et lui expliquai les magiques pouvoirs qu'elle paraissait posséder. Il fut fort surpris lorsque je lui prouvai que ce n'était que la clef de ma valise, et j'ajoutai que ce qui lui avait communiqué l'apparence de pouvoirs si variés n'était rien que les simples prédictions que la patiente m'avait entendu faire, agissant sur elle, dans l'état particulier du sommeil nerveux, comme des impulsions irrésistibles devant être effectuées conformément aux résultats qu'elle m'avait entendu prédire. Si j'avais prédit qu'elle verrait soit une flamme, soit une couleur, telle forme ou bien encore quelque substance animée ou inanimée, je sais, par expérience, que, quelle que soit ma prédiction, celle-ci se serait réalisée et que la patiente y aurait exactement répondu ; cela ne provenant nullement d'aucun désir de sa part d'en imposer aux autres, mais simplement de ce

qu'elle était elle-même entraînée par la vivacité de son imagination qui, dans cet état, la déterminait à croire comme réel ce qui n'était que pures fictions, suggérées à son esprit par les remarques des autres. Le pouvoir des suggestions de cette espèce est aussi véritablement étonnant dans la paralysie ou l'excitation du pouvoir musculaire et peut tout produire, en parfaite bonne foi, chez presque tous les patients qui ont passé dans le second degré du sommeil et dans quelques-uns, durant le premier même. »

Bernheim émet une opinion analogue :

« Je n'ai pas réussi [1], dit-il, à provoquer avec les aimants, le transfert d'un côté à l'autre du corps, des phénomènes divers réalisés dans l'hypnose, tels que paralysies, contractures, hallucinations ; je n'ai réussi que par la suggestion avec ou sans aimant. Que l'aimant ait une action sur l'organisme, cela est possible. Ce que je nie, c'est l'action spéciale constatée par Binet et Féré ; je nie le transfert des attitudes et des hallucinations avec la douleur exactement localisée à la région du crâne suspendue au centre cortical (hypothétique) du phénomène transféré. »

Bernheim nie le transfert ordinaire, la polarisation psychique, l'action des couronnes aimantées, la visibilité des effluves magnétiques.

Delbœuf émet une opinion semblable : « L'expérience réussit également bien avec de faux et avec de vrais aimants. J'annonce aux assistants que l'aimant fera passer l'écriture de droite à gauche. Elle écrit de la main droite : A qui réserve-t-on ces apprêts meurtriers ? Aimant à droite : embarras visible, tristesse, désespoir. Tout à coup, la figure s'illumine : « J'y songe, je n'ai qu'à écrire de la main gauche. » Elle continue de la main gauche en écriture directe. »

En plaçant l'aimant alternativement à droite et à gauche, la plume passe successivement d'un côté à l'autre ; Delbœuf a pu également bien transférer les attitudes, les contractures, les paralysies. En dehors de la suggestion, l'auteur n'obtint aucun résultat constant.

(1) Bernheim. *Revue critique, Revue de l'Hypnot.*, 1886-87, p. 216.

Delbœuf fit confectionner un faux hypnoscope non aimanté, il obtint absolument les mêmes résultats qu'avec l'instrument aimanté.

« Conclusion, dit Delbœuf [1] : l'hypnoscope mérite son nom ; mais pour opérer, il n'importe pas qu'il soit vrai ou faux. »

Cette conclusion est analogue à celle que formulait quelques mois auparavant le professeur Grasset, de Montpellier : « Les résultats, disait-il [1], ont été absolument les mêmes avec l'hypnoscope non aimanté qu'avec l'hypnoscope aimanté. »

(1) Delbœuf. *Note sur l'hypnoscope et sur les phénomènes de transfert par les aimants* (*Rev. de l'hypn.*, 1886-87, p. 370)

(2) Grasset. *Note sur l'hypnoscope d'Ochorowicz* (*Rev. de l'hyp.*, 1885-87, p. 316).

III

DISCUSSION ET OPINIONS PERSONNELLES

J'ai posé la question suivante :

Le transfert existe-t-il ? [1]

a. Transfert ordinaire de Charcot, etc. ?

b. Transfert à l'aide des couronnes aimantées de Luys ?

c. Transfert des hallucinations ?

d. Transfert bitatéral ou polarisation de Binet et de Féré ?

e. Hypnoscope d'Ochorowicz ?

f. Visibilité des effluves magnétiques et électriques de Luys ?

Voici les réponses :

Dumontpallier (de Paris). « Certainement. »

e. « Je n'ai jamais rien constaté personnellement. »

f. « *Idem.* »

Marot (de Paris) « ? »

Pitres (de Bordeaux). « Oui. »

a. « Oui. »

b. c. d. e. f. « ? »

Luys (de Paris).

a. b. c. « Assurément oui. »

d. « *Nescio.* »

e. « Rien de bon. »

f. Assurément. »

Joire (de Lille).

a. « Oui. »

b. « Oui. »

c. « Je ne l'ai jamais constaté, mais par déduction, je le crois possible. »

(1) Réponses à mon questionnaire.

d. « Jamais constaté. »

e. « Jamais constaté. »

f. « Jamais constaté. »

David (de Narbonne). « Le transfert est indéniable. »

a. « Le transfert ordinaire se rencontre généralement chez tous les sujets hypnotisés. »

b. « Le transfert à l'aide des couronnes aimantées de Luys se montre fréquemment. »

c. « Le transfert des hallucinations n'est pas rare. »

d. « Le transfert bilatéral se rencontre chez les sujets préparés à cet effet. »

e. « L'hypnoscope d'Ochorowicz réussit surtout chez les sujets préparés. »

f. « La visibilité des effluves magnétiques et électriques de Luys est incontestable, mais il faut des sujets exceptionnels. »

Burot (de Rochefort). « Le transfert existe dans les grands états hypnotiques, mais il faut une certaine mobilité dans les vibrations nerveuses. Il peut se faire par différents moyens.

« La visibilité des effluves n'est pas impossible. »

Ochorowicz (de Varsovie). « Certainement, avec ou sans suggestion, dans toutes ses formes. L'hypnoscope agit principalement par *attention expectante*, mais l'action physique de l'aimant peut être prouvée quelquefois, quoique rarement, dans de bonnes conditions. Il ne faut pas tenir compte des sensations, mais de l'anesthésie qu'il provoque. Je n'ai jamais vu une personne éminemment hypnotisable et insensible à l'hypnoscope, et réciproquement. La suggestion peut anéantir l'action de l'hypnoscope ; elle peut simuler l'action avec un hypnoscope faux (en bois, etc.). Mais la réussite seule d'une expérience hypnoscopique (sur le doigt indicateur), par n'importe quel moyen, prouve toujours une sensibilité hypnotique proportionnelle au degré de l'anesthésie obtenue. C'est un moyen précieux de *diagnostic*, non seulement au point de vue de l'hypnotisme, mais comme signe de l'état particulier du système nerveux en général, physiologie ou pathologie, surtout lorqu'on expérimente des deux côtés et sur différents membres de la même famille. Je n'ai pas pu vérifier la visibilité des effluves magnétiques de Reichenbach (Luys). »

G. Ballet (de Paris). « Oui. »

a. « Oui. »

b. « Rien de moins prouvé. »

c. « Oui. »

Beaunis (de Paris).

a. « Non. »

b. « Je ne le crois pas. »

c. *d*. *e*. *f*. « Je n'ai pas d'expériences sur ce sujet. »

Lajoie (de Nashua-New-Hamspire). « Le transfert peut se faire ou d'une partie du corps à une autre, ou à un objet inanimé.

« Voici une expérience faite le 8 mai 1892. Une dame M..., âgée de 26 ans, santé excellente, mais souffrant depuis des semaines d'une sciatique gauche; je lui suggérai, à la troisième séance d'hypnose, de briser le pied d'une vieille chaise et de tout jeter dans sa cave et qu'elle serait guérie; pas d'amnésie au réveil, et Mme M... me demande si j'espère la guérir par un moyen aussi singulier. Je la renvoie, elle exécute mes ordres et fut guérie. J'avais averti son mari de faire réparer la chaise au bout d'une dizaine de jours. Mme M..., quatorze jours après avoir brisé la chaise, est revenue à mon cabinet et souffrait de nouveau de sa sciatique depuis la veille, c'est-à-dire depuis qu'elle avait vu la chaise *réparée*. Alors, sans l'endormir, je lui dis de briser le pied une seconde fois et de tout brûler. Il y a plus de deux ans de cela et la sciatique n'est pas revenue. »

b. « Je n'ai pu l'obtenir. »

c. *d*. *e*. « ? »

f. « Oui. »

De Jong (de la Haye). « Le transfert est un produit de suggestion et se manifeste seulement si le sujet comprend la signification de l'expérience ; un grand nombre d'expériences m'ont démontré ça. »

Brémaud (de Brest). « On obtient tout cela par suggestion. En dehors de la suggestion l'électricité, l'aimant, ont-ils une action quelconque ? J'ai essayé et n'ai obtenu aucun résultat.

« Une feuille de papier qu'on dit magnétisée peut faire un excellent hypnoscope.

» Des hystériques hypnotisés peuvent voir tout ce qu'on leur

ordonne de voir. Des hypnotisés qui ne voyaient aucune effluve et affirmaient ne rien voir, en voyaient de toutes les couleurs quand on les avait suffisamment dirigés dans cette voie. Présentée par un confrère non prévenu, celui-ci pourrait prendre cette visibilité comme sincère. Il est, je crois, très facile de mystifier un homme de bonne foi. Je ne crois qu'aux premières expériences sur des sujets vierges. »

Henrik Petersen (de Boston). « Autrement que par la suggestion, je ne crois pas; ma conviction est que l'aimant n'exerce aucune influence sur le système nerveux et l'état psychique. »

a. b. c. d. e. « Non. »

f. « Oui, comme lumière ou clarté, sans pouvoir les classer magnétiques ou électriques. »

Déjerine (de Paris). « Le transfert sous toutes ses formes est pour moi uniquement dû à la suggestion. »

Baron von Schrenk Notzing (de Munich). « Je ne puis le considérer que comme un produit de suggestion. »

« Également l'hypnoscope avec lequel j'ai constaté de nombreuses expériences de contrôle, n'agit d'après moi que par suggestion. »

Donc, pour Dumontpallier, Pitres, Luys, David, G. Ballet, Burot, Lajoie, Joire et Ochorowicz, le transfert ordinaire existe; pour Beaunis, de Jong, Brémaud, Henrik Petersen, Déjerine et von Schrenck, il n'est qu'un effet de la suggestion. Pour Dumontpallier, Luys, David, Burot, Joire et Ochorowicz, le transfert à l'aide de couronnes aimantées est réel, Pitres en doute, Lajoie, Beaunis, de Jong, Brémaud, Henrik Petersen, Déjerine et von Schrenck en nient l'existence.

Dumontpallier, Luys, David, Burot, G. Ballet, Joire et Ochorowicz croient au transfert des hallucinations, Pitres et Lajoie en doutent; De Jong, Brémaud, Henrik Petersen, Déjerine et von Schrenck n'y croient pas.

Le transfert bilatéral existe pour Dumontpallier, David, Burot et Ochorowicz; il est douteux pour Pitres, Luys, Joire et Lajoie, et n'existe pas pour De Jong, Brémaud, Henrik Petersen, Déjerine et von Schrenck.

L'hypnoscope possède une réelle valeur selon David et Burot; son action est problématique pour Pitres, Joire et Lajoie; elle est nulle pour Dumontpallier, Luys, De Jong, Brémaud, Henrik Petersen, Déjerine et von Schrenck.

Enfin, la visibilité des effluves magnétiques et électriques est admise par Luys, David, Burot, Lajoie et Henrik Petersen; elle est douteuse pour Pitres et Joire et elle n'existe pas pour Dumontpallier, De Jong, Brémaud, Déjerine et von Schrenck.

Je ne puis mieux faire, pour exposer ma manière de voir à propos de ces questions, que de reproduire un extrait de la communication que je fis en juin 1894, à la Société des Sciences médicales de Bruxelles [1].

ACTION DES AIMANTS SUR LES SUJETS HYPNOTISÉS

LE TRANSFERT. — LES COURONNES AIMANTÉES. — LES EFFLUVES MAGNÉTIQUES

« Le transfert fut découvert en 1879, par Charcot, Luys et Dumontpallier [2] qui avaient été chargés par la Société de Biologie d'examiner les données de Burcq sur la métalloscopie. Ces auteurs crurent remarquer que les métaux, et surtout les aimants, sont capables, par la simple application sur la peau, de faire passer d'un côté du corps à l'autre des anesthésies, des contractures, des paralysies, etc.

Babinski [3] reprit cette étude en 1886 et déclara que ces transferts peuvent même se produire d'un sujet à un autre.

En 1890, Luys [4] communiqua à la Société de Biologie une note intitulée : « *Du transfert à distance, à l'aide d'une couronne aimantée, d'états névropathiques variés d'un sujet à l'état*

(1) Crocq fils. *Expériences de suggestion* (*Journ. de Méd. de Bruxelles*, août 1894).

(2) Charcot, Luys et Dumontpallier. (*Communication à la Société de Biologie*, 1879).

(3) Babinski. (*Soc. de psychol. physiol.* Octobre 1886 et *Soc. de Biologie*. Nov. 1886).

(4) Luys. (*Société de Biologie*. Nov. 1890).

de veille à un autre à l'état hypnotique. D'après l'auteur, on pourrait ainsi transporter sur l'aimant un état psychique d'un sujet à un autre ; en plaçant, par exemple, la couronne pendant cinq minutes sur la tête d'un mélancolique, cette couronne se chargerait d'une partie de la mélancolie du malade ; si alors on la place sur la tête d'un sujet sain endormi, ce dernier manifesterait bientôt tous les symptômes de mélancolie présentés par le malade. La mélancolie développée artificiellement se dissiperait, du reste, fort facilement.

Le transfert de Charcot, de Babinski, est unilatéral ; celui que Luys produit avec ses couronnes aimantées peut être considéré comme bilatéral.

C'est aussi un transfert bilatéral que Binet et Féré [1] ont appelé *polarisation humaine* et qui consiste dans la disparition momentanée d'une hallucination visuelle ou de la vision réelle d'un objet sous l'influence de l'aimant ; on prie un sujet éveillé de regarder attentivement un gong, on approche l'aimant de sa tête, le gong disparaît à sa vue.

La polarisation serait encore capable de produire des phénomènes complémentaires ; on suggère à un sujet l'hallucination d'une croix rouge ; on approche, à son insu, un aimant de sa tête ; le sujet voit apparaître des rayons verts entre les bras de la croix ; peu à peu, ces rayons verts s'allongent, la croix devient rose, puis verte, et enfin le sujet voit une croix vide, un trou en forme de croix, entouré de rayons verts.

Pour terminer ce qui se rapporte à l'action des aimants sur les sujets hypnotisés, je dois vous parler des recherches de Luys [2] sur la visibilité des effluves magnétiques et électriques chez les sujets placés en état hypnotique. « Parmi les aptitudes des sujets placés en état hypnotique, dit Luys, il en existe une très remarquable : c'est de devenir sensibles à l'action des effluves aimantés, d'être attirés et repoussés par ces effluves,

(1) Binet et Féré. *Le Magnétisme animal*. Paris, 1887, p. 199, et *Revue philos.* 1883, p. 369.

(2) Luys. *De la visibilité des effluves magnétiques et électriques chez les sujets en état hypnotique* (*Ann. de psych. et d'hypn.*, 1892, p. 193).

qui émanent soit du pôle positif (rouge), soit du pôle négatif (bleu). »

Ces phénomènes, que l'on pourrait qualifier de merveilleux, ont été diversement interprétés ; certains auteurs s'en sont déclarés partisans, d'autres les ont niés.

Je voudrais aujourd'hui, Messieurs, vous démontrer que *tous ces phénomènes existent réellement, mais qu'ils sont tous d'ordre suggestif.*

Faisons rentrer Léon, que nous avons eu soin de faire sortir pendant ces préliminaires, endormons-le et voyons ce qui va se produire.

Je lève le bras droit du sujet : ce bras reste immobile, dans la position que je lui ai donnée ; j'approche un aimant, *sans rien dire*, de son bras gauche ; au bout de quelques secondes, le bras droit s'abaisse insensiblement, le gauche s'élève et prend la position de l'autre. Je recommence cette expérience, elle réussit toujours ; je la fais aux membres inférieurs, même résultat ; je place l'aimant derrière la tête du sujet : ses bras s'élèvent, d'abord le droit, puis le gauche. On pourrait croire que le sujet se guide sur ma présence d'un côté ou de l'autre de son corps et qu'il sait ainsi de quel côté j'approche l'aimant, bien que ses yeux soient bandés. Il n'en est rien. Vous voyez, Messieurs, que je viens de prier, par signes, M. R. Verhoogen d'approcher l'aimant pendant que je parlais à dessein de côté opposé ; le transfert s'est produit. M. Gratia pense qu'il pourrait y avoir suggestion mentale ; je me place loin du sujet, je lui tourne le dos, je ne sais ce qu'il doit faire, et le transfert réussit encore. Tout ceci semblerait indiquer l'existence réelle de l'action de l'aimant sur les sujets endormis ; mais si j'approche mes poings au lieu d'approcher l'aimant, les mêmes phénomènes se reproduisent de rechef !

On pourrait m'objecter que si Charcot, Luys, etc., attribuent au fluide magnétique certaines actions sur les somnambules, Luys, de Rochas, etc., croient que l'homme est chargé d'un fluide analogue et que, par conséquent, quand j'approche mes poings, le fluide qui s'en dégage peut agir semblablement sur le somnambule.

Malheureusement, si j'approche ma canne au lieu d'approcher l'aimant ou mes poings, le transfert se fait encore ; je puis approcher un objet quelconque, toujours le phénomène se réalise. Il faudrait donc admettre que tous les corps sont bons conducteurs du fluide humain et que ce fluide humain est anologue au fluide de l'aimant.

Je ne crois pas pouvoir accepter une telle théorie et je préfère conclure de ces expériences une chose bien simple : c'est que mon sujet sent lorsqu'on approche un objet quelconque de son corps, qu'il est hyperesthésié, qu'il possède en somme une sensibilité très grande, une espèce de pseudo-extériorisation de la sensibilité.

On pourrait objecter à cette manière de voir que Léon est anesthésique, puisqu'on peut, comme je l'ai fait tantôt, le piquer, le brûler, sans produire de réaction. Je répondrai à cela que mon sujet peut parfaitement être en même temps anesthésique et hyperesthésique pour certaines sensations, qu'il peut présenter une *dissociation* sensorielle analogue à celle des noctambules qui ne voient, qui ne sentent, n'entendent que ce qui fait partie de leur rêve. Un noctambule se lève, il allume sa bougie, il travaille ; plusieurs personnes entrent, il ne les voit pas ; elles allument d'autres bougies, il ne s'aperçoit de rien et continue à travailler ; quelqu'un éteint la bougie allumée par le noctambule, aussitôt ce dernier ne voit plus, il tâtonne, cherche des allumettes, se heurte aux meubles ; il ne voit que lorsque sa bougie est allumée ; les autres lumières ne l'éclairent pas, il ne les voit pas.

Eh bien, Messieurs, je crois que Léon présente une dissociation analogue ; son rêve, à lui, c'est ce que je veux lui faire faire, c'est la suggestion. Je ne lui ai jamais dit de présenter ces phénomènes, mais certaines phrases peuvent m'avoir échappé et avoir produit chez lui une véritable suggestion ; je dirai avec Bernheim [1], « qu'on ne saurait croire avec quelle finesse certains hypnotisés *flairent*, si je puis dire ainsi, l'idée

(1) Bernheim. *De l'action médicamenteuse à distance* (*Revue de l'hypnotisme*, 1888, p. 164).

qu'ils doivent réaliser ; un mot, un geste, une intonation les mettent sur la voie. »

Pour moi, tous ces phénomènes sont dus à de la suggestion inconsciente, involontaire.

Quant au transfert de Babinski, d'un sujet à un autre, j'en ai vu de nombreux exemples à la Charité, dans le service de Luys. Je suppose un individu atteint de contractures hystériques ; on le fait asseoir, on lui place les mains dans celles d'un sujet endormi, assis en face de lui, les genoux de l'un touchant ceux de l'autre. On promène un aimant tout le long des bras des deux individus en passant par leur poitrine ; bientôt la contracture se manifeste chez le sujet endormi, en tout semblable à ce qu'elle était chez l'hystérique éveillé.

On peut reproduire ces expériences, mais elles ne réussissent que quand le sujet endormi sait quelle maladie il doit présenter ; si on lui bande fortement les yeux, si on l'amène ensuite auprès d'un malade qu'il n'a jamais vu, si l'on a surtout soin de ne laisser échapper aucune parole, de ne faire aucun geste, le sujet présente des phénomènes qui peuvent encore, par hasard, être exacts, mais qui, le plus souvent, sont inexacts.

Pour prouver d'une manière irréfutable la nature suggestive du transfert de Babinski, je puis procéder comme je l'ai fait pour le transfert ordinaire : au lieu de me servir de l'aimant, je promène mes poings ou une canne sur les bras des deux individus en expérience, et le transfert se reproduit tout aussi bien qu'avec l'aimant.

Cela diminue-t-il la valeur thérapeutique du transfert de Babinski, tel que Luys l'employait à la Charité ! Nullement, car si tout, dans le transfert, est suggestif, ce transfert frappe fortement l'imagination du malade qui voit son mal passer à un autre individu et qui s'en trouve véritablement soulagé. Le transfert peut être un puissant moyen curatif par suggestion, bien qu'il n'ait, à mon avis, aucune valeur scientifique.

Est-il nécessaire de dire que le transfert à distance d'états névropathiques variés à l'aide d'une couronne aimantée,

procédé recommandé par Luys, n'est aussi qu'une manière de suggestion ?

Ici encore, comme pour le transfert ordinaire et le transfert de Babinski, on peut obtenir des expériences très belles et très concluantes ; mais c'est toujours que le sujet endormi, chez lequel doivent se manifester les symptômes névropathiques, a flairé, deviné par un indice quelconque, ce qu'il doit présenter ; cette sensibilité exquise que vous avez remarquée, Messieurs, dans les expériences de transfert, le sujet la met à son service pour recueillir les moindres impressions pouvant lui faire deviner ce qu'il doit faire. Ici encore, si l'on fait l'expérience avec un malade que le sujet ne connaît pas, si l'on a soin de ne lui donner aucun indice, les résultats sont vagues, inconstants ; si l'on se sert d'une fausse couronne aimantée, en fer ou en bois, l'expérience réussit tout aussi bien qu'avec la couronne aimantée véritable.

Je crois donc que la valeur scientifique de ces couronnes aimantées est douteuse, mais, je crois que leur valeur thérapeutique est, au contraire, très grande ; j'ai été témoin, à la Charité, d'améliorations et même de guérisons par l'application journalière de ces couronnes. C'est que, de même que le transfert, l'application de ces couronnes est un moyen puissant de suggestion : le mélancolique, le neurasthénique, le névropathe quelconque qui voit la maladie qui l'obsède passer ainsi de son cerveau à celui d'un autre individu, croit réellement être débarrassé d'une partie de son mal et guéri, on est soulagé par suggestion.

La *polarisation psychique* de Binet et Féré se réalise dans les mêmes circonstances. Si je donne à Léon l'hallucination d'un singe, ou si je lui fais regarder pendant son sommeil (les yeux ouverts) un banc ou un objet quelconque, l'hallucination du singe ou la vision réelle du banc disparaissent au moment où j'approche l'aimant ; c'est encore que mon sujet sait ce qu'il doit faire, c'est qu'il possède l'hyperesthésie spéciale qui lui indique l'approche d'un corps quelconque de son tégument cutané.

D'ailleurs, si, au lieu d'approcher l'aimant, j'approche mes

poings, ma canne, etc., la polarisation s'effectue tout aussi bien.

Ces remarques sont applicables aux phénomènes *complémentaires* décrits par Binet et Féré : la croix rouge devient rose, verte, etc., aussi bien avec mes poings et ma canne qu'avec l'aimant.

Quant à la visibilité des effluves magnétiques, *bleus* au pôle négatif, *rouges* au pôle positif, les premiers attirant le malade, les seconds donnant, au contraire, une sensation de répulsion, je dois dire que le sujet que j'ai vu à la Charité présentait ces phénomènes d'une manière frappante : pour réaliser ces expériences, on se servait ordinairement d'un barreau aimanté droit ; il suffisait de présenter subitement, après l'avoir caché derrière le dos, le pôle négatif de l'aimant pour voir aussitôt, sans un moment de réflexion, le sujet fasciné s'élancer sur ce pôle, le caresser et le regarder avec délices. Si, au contraire, on présentait le pôle positif, le sujet était subitement pris d'horreur, il allait se cacher pour ne plus voir les effluves rouges. M. Luys réussissait *toujours* ces expériences. J'ai voulu me convaincre de la réalité de ces phénomènes, et je dois dire qu'au début de mes essais avec le sujet de M. Luys, j'ai parfaitement réussi : je cachais l'aimant et brusquement je lui présentais un pôle quelconque ; j'enregistrais les phénomènes, puis je regardais à quel pôle j'avais affaire et toujours je réussissais.

Le barreau aimanté était composé de trois parties métalliques, retenues en contact par un ruban bleu ; je crus remarquer un jour que ce ruban avançait un peu plus d'un côté que de l'autre ; je le remis bien au milieu et subitement je présentai le pôle *négatif* au sujet ; il manifesta une profonde horreur et s'enfuit : il avait donc vu des effluves *rouges* ; or il aurait dû voir des effluves *bleus*, il aurait dû être attiré. Ma conviction fut dès lors fortement ébranlée, et de retour à Bruxelles, je m'empressai de répéter ces expériences. N'ayant pu trouver un sujet qui présentât la visibilité spontanée des effluves magnétiques, j'imaginai d'en créer un : je suggérai à Joséphine qu'elle verrait d'un côté de l'aimant des effluves rouges, de l'autre des effluves bleus.

Cette Joséphine était un sujet hystérique très sensible, qui présentait une hypéresthésie sensorielle analogue à celle de Léon : cette malade, que j'ai du reste eu l'honneur de montrer à la Société, présentait une pseudo-extériorisation *artificielle* de la sensibilité ; elle sentait, comme Léon, l'approche d'un corps quelconque à une distance de quelques centimètres de la peau. Eh bien, Messieurs, Joséphine réalisa très bien la visibilité des effluves magnétiques ; je lui présentais subitement un pôle quelconque de l'aimant : elle devinait souvent juste ; quelquefois cependant elle se trompait, plus souvent certainement que le sujet de Luys, mais je ne l'avais dressée que pendant une quinzaine de jours ; Luys connaissait son sujet depuis des années.

Comment Joséphine s'y prenait-elle pour se tromper si rarement ? Je crois qu'on peut encore expliquer ce phénomène par cette espèce d'hypéresthésie que manifestent certains sujets hypnotisés ; les barreaux aimantés présentent généralement de petites taches, la couleur qui recouvre le milieu du barreau offre certaines éraillures, les deux bouts de l'aimant peuvent avoir des formes différentes, etc. ; nous distinguons à peine ces particularités qui sont des indices certains pour des sujets hypéresthésiés.

« *C'est donc toujours cette espèce de flair que possèdent certains sujets, qui les met à même de réaliser ces expériences merveilleuses* que l'on peut, je crois, qualifier toutes de suggestives. »

Quant à l'hypnoscope d'Ochorowicz, je n'ai jamais observé d'action bien constante ; tout a toujours dépendu de l'auto-suggestion : les malades qui s'imaginaient devoir ressentir quelque chose, réagissaient parfaitement, les autres ne présentaient aucun phénomène.

CHAPITRE XI

DE L'EXTÉRIORISATION DE LA SENSIBILITÉ

I

ÉCOLE DE PARIS

« Dès qu'on magnétise un sujet, dit le colonel Albert de Rochas[1], la sensibilité disparaît chez celui-ci à la surface de la peau. C'est là un fait établi depuis longtemps ; mais ce que l'on ignorait, c'est que cette sensibilité s'extériorise : il se forme, dès l'état de rapport, autour de son corps, une couche sensible, séparée de la peau par quelques centimètres. Si le magnétiseur ou une personne quelconque pince, pique ou caresse la peau du sujet, celui-ci ne sent rien ; si le magnétiseur fait les mêmes opérations sur la couche sensible, le sujet éprouve les sensations correspondantes.

(1) De Rochas. *Les états profonds de l'hypnose*. Paris, 1892, p. 57.